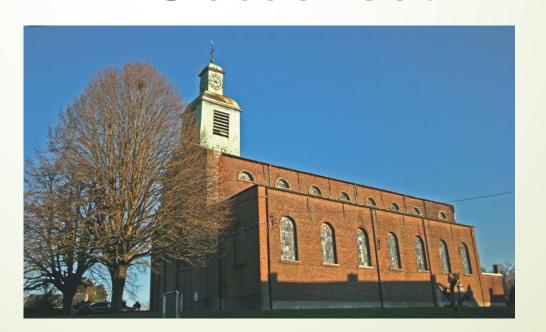
Réunion citoyenne 5/11/2019

Quel avenir pour l'Eglise Saint-Nicolas de Frasnes-lez-Gosselies?





Déroulement de la soirée

- 1. Introduction du Doyen et du Bourgmestre
- 2. Contextualisation de l'Eglise
- 3. Etat des lieux de l'Eglise
- 4. Travaux à prévoir
- 5. Estimatifs
- 6. Scénarii
- 7. Questions/réponses



1. Introduction Doyen et Bourgmestre

- 13ème réunion citoyenne
- Organisée en collaboration avec la Commune, la Fabrique d'église de Frasnes, le Doyenné de Gosselies et le Diocèse de Tournai
- Réunion filmée
- Remerciements
- But de la réunion : vous informer et recueillir votre avis
- Aucune décision à ce stade



2. Contextualisation de l'Eglise

- Consécration de l'Eglise en 1685 (Archevêque de Malines)
- Début du 19^{ème} siècle: ancienne église : Etat lamentable: vétuste et en ruine = Plafond en ruine, toit pourri ...
- Reconstruction en 1835
 - Eglise agrandie des deux côtés latéraux
 - ► Eléments conservés = Chœur, charpente, murs ...
 - ►Eléments modifiés = Sacristie, tour, colonnes (en pierre de Ligny)...
 - ■Style néo-classique
 - **■**650 m²



2. Contextualisation de l'Eglise

- Gérée par la Fabrique d'Eglise de Frasnes
 - Missions : « Les fabriques sont chargées de veiller à l'entretien et à la conservation des temples; d'administrer les aumônes et les biens,, les sommes supplémentaires fournies par les communes et généralement, tous les fonds qui sont affectés à l'exercice du culte; enfin d'assurer cet exercice et le maintien de sa dignité, dans les églises auxquelles elles sont attachées, soit en réglant les dépenses qui y sont nécessaires, soit en assurant les moyens d'y pourvoir ».
 - Composition : 5 membres + 2 membres de droit (le curé de la paroisse et le Bourgmestre (ou son représentant)
 - Budget: dépense annuelle 2018 : 18.401 € (dont 14.651 € de part communale)



2. Contextualisation de l'Eglise

- Fréquence d'utilisation de d'Eglise de Frasnes
 - Messe : 2 par mois (hors congés de juillet et août)
 - Cérémonies spéciales (2018):
 - Mariages: 3
 - ► Funérailles: 13
 - ■Baptêmes: 7



- Réalisé par C2 Project (pour le volet charpente et toiture) et par le service travaux de la commune (pour les autres volets des travaux)
- Pré-étude → prudence



Toiture centrale en cuivre vétuste (couverture en cuivre, corniches, planches de rive, solins, descentes d'eau, évacuations,...) → mais charpente saine





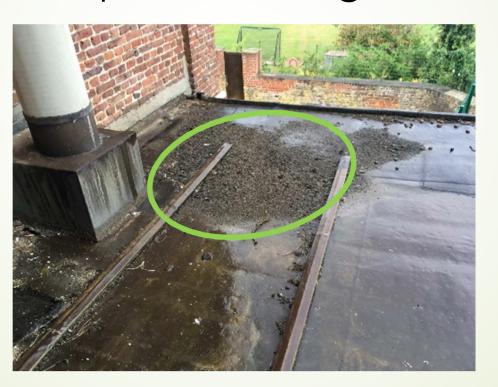


Toiture du clocher non étanche => charpente attaquée





■ Toiture plate => stagnation d'eau





Pierres bleues fissurées => infiltration d'eau





Plafonnage dégradé (gradient thermique, dilatation)





- Maçonnerie à rejointoyer
- Vitraux cassés





4. Travaux à prévoir

Pour la pérennité de l'Eglise :

- Priorité aux toitures afin de les rendre étanches
- -Améliorer l'évacuation des eaux de pluie
- Empêcher les infiltrations (pierres bleues, maçonnerie)
- Diminuer le gradient thermique => isolation



4. Travaux à prévoir

- Pour l'amélioration de l'Eglise
 - Système de chauffage radiant au gaz
 - Réfection de certains carrelages de sol
 - Réfection du plafonnage (plafond et murs)
 - Peinture des murs et plafond



5. Estimatif global des travaux

N°	Description	Туре	U	Q	PU HTVA	Total
1	Rénovation Toiture Cuivre	QF	ff	1	€ 20.000,000	€ 20.000,00
2	Rénovattion des récoltes des eaux pluviales	QF	ff	1	€ 2.500,000	€ 2.500,00
3	Rénovation Toiture Plate (Faç latérale Gauche)	QF	ff	1	€ 5.000,000	€ 5.000,00
4	Rénovation Toiture Clocher	QF	ff	1	€ 2.000,000	€ 2.000,00
5	Remplacement pierre bleue fenêtres	QF	ff	1	€ 5.000,000	€ 5.000,00
6	Restauration du plafonnage des plafonds	QF	ff	1	€ 50.000,000	€ 50.000,00
7	Remplacement poutre du clocher	QF	ff	1	€ 3.000,000	€ 3.000,00
8	Isolation 20 cm laine de roche	QP	M ²	800	€ 45,000	€ 36.000,00
9	Restauration du plafonnage des murs	QP	M ²	900	€ 42,000	€ 37.800,00
10	Peinture: 2 couches	QP	M ²	1700	€ 36,000	€ 61.200,00
11	Maçonneries façades extérieures	QP	M ²	450	€ 35,000	€ 15.750,00
12	Echafaudage intérieur et extérieur	QF	ff	1	€ 18.000,000	€ 18.000,00
13	Réfection des vitraux	QP	M ²	26	€ 65,000	€ 1.690,00
14 /	Réfection carrelage	QP	M ²	50	€ 48,000	€ 2.400,00
1/5	Réfection égouttage et citerne tampon	QF	ff	1	€ 9.500,000	€ 9.500,00
16	Chauffage: système radiant	QF	ff	1	€ 28.000,000	€ 28.000,00
17	Raccordement gaz	QF	ff	1	€ 6.000,000	€ 6.000,00
18	Travaux imprévus	QF	ff	1	€ 10.000,000	€ 10.000,00
19	Bureau d'architecture (Réalisation du CSCH)	QF	ff	1	€ 37.000,000	€ 37.000,00
20	Coordinateur sécurité santé (travail en hauteur)	QF	ff	1	€ 13.500,000	€ 13.500,00

En rouge : Estimatif C2 project

En noir: Estimatif Service Travaux

Total HTVA: € 364.340,00

TVA 21% : € 76.511,40

Total TVAC : € 440.851,40



5. Estimatif pour la pérennité

N°	Description	Туре	U	Q	PU HTVA	Total
1	Rénovation Toiture Cuivre	QF	ff	1	€ 20.000,00	€ 20.000,00
2	Rénovattion des récoltes des eaux pluviales	QF	ff	1	€ 2.500,00	€ 2.500,00
3	Rénovation Toiture Plate (Faç latérale Gauche)	QF	ff	1	€ 5.000,00	€ 5.000,00
4	Rénovation Toiture Clocher	QF	ff	1	€ 2.000,00	€ 2.000,00
5	Remplacement pierre bleue fenêtres	QF	ff	1	€ 5.000,00	€ 5.000,00
6	Restauration du plafonnage des plafonds	QF	ff	1	€ 50.000,00	€ 50.000,00
7	Remplacement poutre du clocher	QF	ff	1	€ 3.000,00	€ 3.000,00
8	Isolation 20 cm laine de roche	QP	M ²	800	€ 45,00	€ 36.000,00
11	Maçonneries façades extérieures	QP	M ²	450	€ 35,00	€ 15.750,00
12	Echafaudage intérieur et extérieur	QF	ff	1	€ 18.000,00	€ 18.000,00
13	Réfection des vitraux	QP	M ²	26	€ 65,00	€ 1.690,00
15	Réfection égouttage et citerne tampon	QF	ff	1	€ 9.500,00	€ 9.500,00
18	Travaux imprévus	QF	ff	1	€ 7.500,00	€ 7.500,00
19	Bureau d'architecture (Réalisation du CSCH)	QF	ff	1	€ 27.750,00	€ 27.750,00
20	Coordinateur sécurité santé (travail en hauteur)	QF	ff	1	€ 10.125,00	€ 10.125,00
					HTVA	€ 213.815,00
					TVA	€ 44.901,15
					Total	€ 258.716,15



5. Estimatif pour l'amélioration

N°	Description	Туре	U	Q	PU HTVA	Total
9	Restauration du plafonnage des murs	QP	M ²	900	€ 42,00	€ 37.800,00
10	Peinture: 2 couches	QP	M ²	1700	€ 36,00	€ 61.200,00
14	Réfection carrelage	QP	M ²	50	€ 48,00	€ 2.400,00
16	Chauffage : système radiant	QF	ff	1	€ 28.000,00	€ 28.000,00
17	Raccordement gaz	QF	ff	1	€ 6.000,00	€ 6.000,00
18	Travaux imprévus	QF	ff	1	€ 2.500,00	€ 2.500,00
19	Bureau d'architecture (Réalisation du CSCH)	QF	ff	1	€ 9.250,00	€ 9.250,00
20	Coordinateur sécurité santé (travail en hauteur)	QF	ff	1	€ 3.375,00	€ 3.375,00
			HTVA			€ 150.525,00
		TVA			/A	€ 31.610,25
				TO	OTAL	€ 182.135,25



- Ne rien faire? → deux risques:
 - Les travaux seront encore plus coûteux dans plusieurs années;
 - ■Risque d'insécurité à court terme → fermeture possible du lieu ;



- ► Faire les travaux (Pérennité et/ou amélioration) → Mais quel financement?
 - Fonds propres communaux?
 - Budgétairement très compliqué (quid des autres investissements?)
 - Dons privés? Loterie nationale?
 - Des subsides régionaux?
 - ▶ Piste du Patrimoine : non car pas classée
 - ▶ Piste du Tourisme: non car pas d'intérêt majeur touristique
 - Piste du Plan Communal du Développement Rural (PCDR): oui, 80% du montant



- Mais les conditions de subsidiation de la Wallonie: « les infrastructures subsidiées par le Développement Rural doivent bénéficier à l'ensemble des citoyens, quelles que soient leurs opinions, leur origine, ou leur croyances, dans l'esprit de l'article 19 de la Constitution belge et des articles 19 et 20 de la Déclaration Universelle des Droits Humains ». « Il ne semble pas souhaitable que des biens aménagés avec des subventions publiques destinées à l'ensemble de la population fassent l'objet de restrictions de la part d'un groupe spécifique de citoyens ».
- Bref, si subside alors une affectation du bien pour tous les citoyens et donc réaffectation du dit bien



- Quid de la pratique culte pour les fidèles?→transfert du lieu du culte à la Chapelle Notre-Dame du Roux?
- Si oui, affecter la Chapelle en Eglise et consacrer un budget communal à son rétablissement (+/- 40.000 €)



- L'affectation au culte : qu'est-ce que cela signifie exactement ? (affection ≠ sacralisation)
- Quelle différence avec une désacralisation ?

Affectation = civil/au sens de la loi

Sacralisation = religieux/liturgie spécifique au culte catholique ici

Situation actuelle

culte









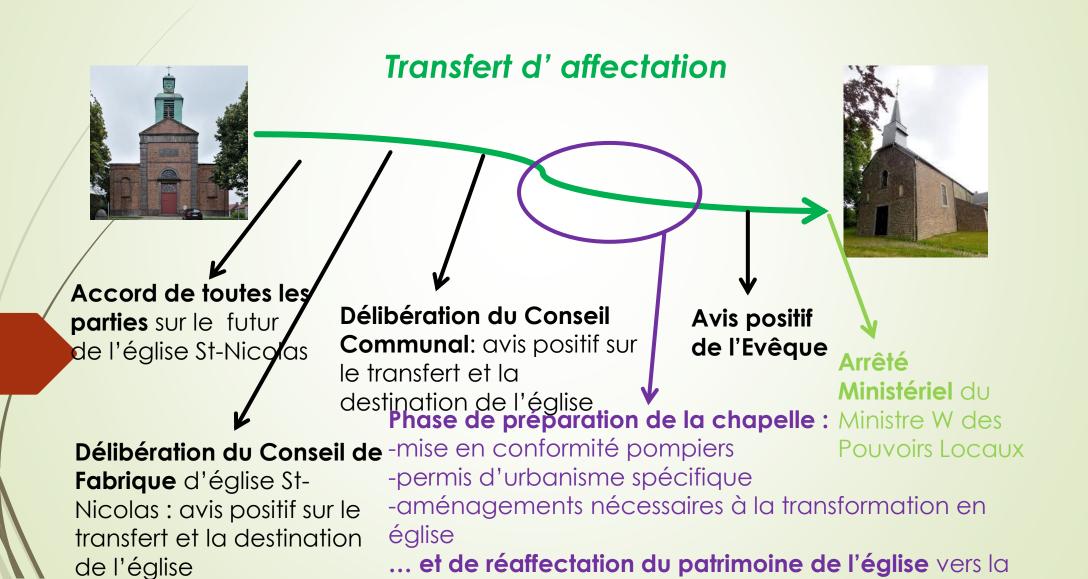
 Transfert de l'affectation au culte vers la chapelle ND du Roux

→ Deviendrait l'église paroissiale de Frasnes-lez-Gosselies Affectation

Gosselies









Une fois les Arrêtés Ministériels signé

Église ND du Roux
(ou autre nom à imaginer)

→ Gérée par la Fabrique d'église

→ Intervention financière communal annuelle pour les frais du culte et d'entretien du bâtiment (obligation décret 30/12/1809)



Affectée au culte



- Une fois les Arrêtés Ministériels signés :
- → <u>Bâtiment communal classique</u>
- Subsides PCDR pour sa rénovation et son réaménagement
- Nouvelle affectation
 (mais toujours sacralisée
 ->cérémonies, funérailles... possibles!)
- Respect de l'essence et de l'histoire du lieu





Quelle affectation du bien?

- Maintenir la dignité du lieu
- Lieu neutre ouvert à toutes et tous pour des cérémonies? Un lieu culturel? Des espaces de réunions?



Aucune décision n'est prise à ce stade



7. Questions/réponses



Merci pour votre attention

